



## Augmentation de capital réalisée

### **SOCIETE CARTHAGE CEMENT**

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3,  
Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

La société Carthage Cement informe le public et ses actionnaires que l'augmentation du capital social de la société de **223.774.733 DT**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/10/2019 et ouverte à la souscription le 17/01/2020, conformément au prospectus visé par le CMF en date du 31/12/2019 sous le N°19/1033, **a été réalisée dans la limite de 76,6% du montant initialement prévu (soit un montant en nominal de 171.490.527 DT)** et ce, par la souscription à **171.490.527 actions nouvelles** au prix d'émission de 1,200 DT chacune, soit 1 DT de valeur nominale majorée une prime d'émission de 0,200 DT, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société, selon la parité de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Le capital social de Carthage Cement est ainsi porté de 172.134.413 DT à **343.624.940 DT** divisé en **343.624.940 actions nominatives** de nominal un (1) DT chacune.